

CONSEIL GENERAL DE VAUX-SUR-MORGES

Procès-verbal de la séance du
19 JUIN 2019, 20H15

REFUGE DES CHAMPS DES BOZ

ORDRE DU JOUR

1. Appel.
2. Admissions -assermentations, démissions.
3. Adoption du PV du 29 octobre 2018
4. Election du Président.
5. Election du vice-président.
6. Election de deux scrutateurs et deux suppléants.
7. Election de la commission de gestion et un suppléant
8. Préavis N° 01 / 2019, modification perception 2018
9. Préavis N° 02 / 2019, comptes 2018
10. Communications municipales.
11. Divers.

APPEL, ORDRE DU JOUR

Appel

- 01 Après avoir salué l'assemblée, M le président François Menzel ouvre la séance à l'heure, mais sans sa traditionnelle clochette restée à son administration. Il passe de suite la parole au secrétaire qui procède à l'appel; 25 Conseillers sont présents, et 4 préalablement excusés.

OJ

- 02 L'ordre du jour n'appelle pas de remarque et sera suivi tel que présenté et joint à la convocation.

ADMISSIONS, ASSERMENTATIONS, DEMISSIONS.

Admissions

- 03 M le Président annonce une demande d'assermentation au Conseil, qu'il aura reçue dans les meilleures conditions puisqu'il s'agit de celle de son épouse Chantal; Madame Menzel intègre les rangs de notre délibérant sous les applaudissements, après avoir bien sûr prêté le serment d'usage.

Démission

- 04 L'assemblée prend acte de la démission du Conseiller Jacques Stoudmann, pour cause de déménagement en terre voisine de Vufflens-le-Château.
Notre Conseil général est donc aujourd'hui et dès cette séance fort de **32 membres**, dont **26 sont présents**; la **majorité** en cas de votation est de **14 voix**.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 29 OCTOBRE 2018

PV dernière séance

- 05 Le procès-verbal du 29 octobre 2018 est mis en discussion par M Menzel; l'assemblée le considère comme conforme et l'adopte à l'unanimité.

ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL

Présidence

- 06 M Menzel se dit prêt à rempiler, tout en admettant volontiers une candidature spontanée pour le poste à repourvoir. Le silence est total, les scrutateurs passent dès lors à la distribution des bulletins de vote; le couple Denis séniors récupère 26 bulletins et passe au comptage: déduites 3 voix éparses, **M François Menzel est élu avec 23 voix** et vifs applaudissements.

ELECTION DU VICE-PRESIDENT

Vice présidence

- 07 A la question de M le Président, Madame Annie Oulevey Bachmann déclare accepter un nouveau mandat sur le siège de la vice présidence; l'élection se fait par acclamation.

ELECTION DE DEUX SCRUTATEURS ET DEUX SUPPLEANTS

Scrutateurs et suppléants

- 08 Mesdames Péracaula et Harriet, jusque-là suppléantes, acceptent la charge de scrutatrices pour 2019-20; Mesdames Lina Jaunin et Lina Riccio Lardet endossent quant à elles la responsabilité de suppléer cas échéant, ceci pour la même période. Ces quatre volontaires sont généreusement applaudies.

ELECTION DE LA COMM GESTION ET UN SUPPLEANT

Commission de gestion

- 09 Selon l'usage communal du tournus, la composition de la commission sera la suivante: Mme Riesen Sutter quitte la fonction, et la **présidence** sera assurée par **M Gebhard**. Deuxième membre M Lardet, troisième M Spycher, et Mme Lux Gerber se propose pour le poste de suppléante. Ces Conseillers sont élus ensemble et par acclamation.

PREAVIS 01/ 2019, MODIFICATION PERCEPTION 2018

Perception communale

- 10 Sur invitation de la Municipalité, la CG s'est réunie le 27 mai en présence de Messieurs Denis Syndic et Valsesia Municipal, afin de prendre connaissance de la proposition municipale en matière de fiscalité. Il s'agit principalement d'adopter la proposition d'une ristourne de 14% sur les impôts facturés aux citoyens pour 2018. Cette situation est due à la décision du Grand Conseil de plafonner la participation des communes au fonds péréquatif à 45 points d'impôt communal.
Mme Riesen Sutter, rapporteur, propose avec enthousiasme à l'assemblée d'**accepter le préavis 01/2019** et ses conclusions. La discussion est ouverte et Mme Lux Gerber demande sur quelle base est calculée la ristourne; M le Syndic précise qu'il s'agira de 14% sur la totalité de l'impôt facturé au contribuable. Le Conseil suit les recommandations de la commission à **l'unanimité**.

Comptes 2018

- 11 M le Président donne la parole à Mme Riesen Sutter; la commission relève avoir eu accès à toutes les pièces utiles à leur travail et remercie la Municipalité, particulièrement M le Syndic en charge des finances pour sa disponibilité et sa compétence. Pour les mêmes raisons invoquées dans le précédent préavis, la comptabilité communale, et ainsi la situation financière de la commune peuvent être qualifiées de confortables.
- M Nyffenegger demande si nous avons des soucis avec des débiteurs, constatant une provision affectée à cet effet. M Denis répond que la situation est actuellement saine, mais que des cas se sont présentés par le passé d'où la nécessité de cette réserve.
- Par les conclusions de son rapport, la commission propose à l'assemblée d'accepter les comptes 2018; M Menzel demande le vote, et le Conseil **accepte les comptes 2018 à l'unanimité.**

COMMUNICATIONS MUNICIPALES

François Menzel

- 12 Notre Président se lève afin de remercier M le Municipal Valsesia pour sa disponibilité en faveur de notre village. En effet, après dix ans de service, M Valsesia souhaite se retirer de la scène pour fin juillet, afin de profiter différemment de son temps libre. M Menzel relève l'engagement et le travail de fond de M Valsesia, notamment pour la mise en œuvre de notre structure d'accueil parascolaire au sein de l'ASIABE. Le désormais retraité municipal dit tout le plaisir qu'il a eu à assumer sa charge, et conclut par un " servir et disparaître " que nous souhaitons n'être qu'une formule.

Yves Schopfer

- 13 M le Président de l'ACIC confirme que les travaux sur l'appartement du concierge de Chaniaz sont en cours. Il annonce que ce logement sera loué à la fille de l'actuel concierge dès le 1er août, car ce dernier devra pour des raisons contractuelles, habiter la maison dont il s'est dernièrement rendu propriétaire. Cette situation évoluera en fonction de la nomination du prochain concierge.

Vincent Denis

- 14 Clarmont: M le Syndic informe que les travaux de construction de nos immeubles de Clarmont se déroulent sans encombre et selon le calendrier prévu; ce chantier est suivi par un expert indépendant mandaté par la Municipalité, selon le souhait du Conseil général.
- Fusion Hautemorges: M Denis énumère quelques effets à attendre suite à la fusion, particulièrement sur les conventions ou ententes intercommunales par lesquelles nous sommes liés avec les communes voisines. Ces partenariats seront dénoncés d'office par effet de la fusion, mais Hautemorges doit assurer la reprise des obligations contractuelles. Fortes de ce constat, les deux Municipalités de Clarmont et Vaux ont décidé de parler d'une seule voix lors de toutes négociations avec Hautemorges. A ce jour, elles se sont déjà rencontrées à quatre reprises afin de retenir les stratégies ad hoc lors de ce processus. Les collaborations entre les deux villages seront aussi étudiées et valorisées.
- Péréquation: notre Syndic a pu suivre les négociations menées par ADCV et UCV avec le Canton sur le sujet. Il semblerait que la charge de la structure AVASAD soit entièrement reprise par le Canton, ce qui pourrait influencer notre fiscalité communale. L'idée d'une péréquation verticale pour les villes centres fait aussi du chemin. V Denis a pris part à plusieurs reprises à des groupes de travail sur ce fastidieux sujet.
- Graphisme communal: la Municipalité modernise son image et lancera une nouvelle version de son site internet à la rentrée d'été. Le support papier sera également revisité et utilisé dans le même délai.
- Centre aquatique: la commune de Vaux est actionnaire de ce projet et, s'il devait voir le jour, elle devra participer à son financement. Cet objet pourrait figurer à l'OJ de la séance du Conseil d'octobre.
- SIS Morget: à la suite du décès malheureux du Président du CoDir, cette structure devait élire un nouveau patron; ce fut chose faite lors de la dernière AG, en la personne de notre Municipal Yves Schopfer qui devra tenir la barre de cette importante association.
- M le Syndic revient brièvement sur le retrait de M Valsesia; il souligne aussi les qualités de l'homme, du Municipal toujours disponible, et surtout l'intérêt profond que portait M Valsesia à la chose scolaire, et plus encore au bien-être de l'écolier.

DIVERS

Dominique Stoudmann

- 15 regrette que la place du village ne soit pas mieux entretenue, et demande à la Municipalité d'intervenir pour améliorer la situation. Y Schopfer prend bonne note.

Jean-Pierre Lardet

- 16 aborde le sujet de la pollution lumineuse en général, et souhaite que la Municipalité réfléchisse à cette problématique pour notre village. **M Breton** appuie cette suggestion, et complète le sujet en signalant la mort des insectes attirés par la lumière de notre éclairage public. **Mme Oulevey Bachmann** signale qu'il ne faudrait peut-être pas oublier la fonction première de cet éclairage, soit la sécurité du piéton sur nos trottoirs.
Y Schopfer confirme que la Municipalité étudie en ce moment diverses solutions de gestion de l'éclairage, ce qui se fera en tenant compte des remarques des Conseillers, et des exigences du service des routes.

Claude-Alain Gebhard

- 17 demande que soit lancée une véritable réflexion sur la circulation des deux routes communales Essercles et Saint-Saphorin. Il considère que ces chemins représentent actuellement un véritable danger pour l'utilisateur, et qu'une étude doit être entreprise sans tarder. M le Syndic répond que la Municipalité, en date du 22 novembre 2018, a reçu M le voyer Domon, ainsi que M Brun responsable de la signalisation routière sur le secteur Centre-Est. Il est ressorti de cette entrevue que la loi est strictement appliquée, et que des restrictions de circulation, de sens, de vitesse etc, soient difficilement envisageables sur ces deux routes. M Gebhard souhaite que la Municipalité insiste, et qu'elle inclue la commune d'Echichens dans la réflexion.

RAPPEL

- 18 La séance touche à son terme, M le Président Menzel demande si quelqu'un souhaite encore s'exprimer, puis lève la séance à 21h30.
Après les remerciements à toutes et tous qui se mettent à disposition de la collectivité, il invite chacun à se retrouver autour du grill pour prolonger la soirée.

François Menzel Président

Raymond Stoudmann secrétaire